

GLOSSAIRE DES PRINCIPAUX TERMES UTILISÉS EN LINGUISTIQUE ÉNONCIATIVE

Teodora CRISTEA

- **actant** (de l'énonciation) on désigne par le terme « actants de l'énonciation » les partenaires discursifs, qui peuvent jouer différents rôles: LOCUTEUR, ALLOCUTAIRE, DELOCUTE. Les actants font partie du DISPOSITIF ÉNONCIATIF extra-verbal; ils s'opposent aux actants de l'ÉNONCE, qui constituent le dispositif intra-verbal et dont quelques-uns peuvent représenter des actants de l'énonciation.
- **acte énonciatif** catégorie fondamentale en linguistique énonciative, l'acte énonciatif est défini comme l'ensemble des OPERATIONS métalinguistiques sous-jacentes à toute production d'un ÉNONCE (ou d'un texte) par un ÉNONCIATEUR dans une SITUATION ÉNONCIATIVE déterminée. L'acte énonciatif est repéré par rapport à la situation énonciative dépendant d'un LOCUTEUR et d'un REPERE.
- **allocutaire** ce terme désigne un sujet participant à l'acte de communication considéré dans son double statut de RECEPTEUR et de répondant à un ÉNONCE produit. C'est l'un des rôles du DISPOSITIF énonciatif extra-verbal. L'allocutaire ou DESTINATAIRE direct du message peut être singulier ou pluriel, nominal ou anonyme, réel ou fictif. Les lieux d'inscription linguistique de l'allocutaire sont: les marques de la deuxième personne (qui peut englober aussi le DELOCUTE: toi et lui=vous), les appellatifs vocatifs, les impératifs. La présence de l'allocutaire se fait sentir dans toute la structuration de l'ÉNONCE, qui est construit de telle manière qu'il agisse sur celui auquel il s'adresse. Parmi d'autres lieux d'inscription de l'allocutaire on peut mentionner aussi le degré d'explicitation des informations énoncées, le choix de l'appareil stratégique, le contenu de l'ÉNONCE.
- **allocation** la situation d'allocation se définit par le nombre et le statut des partenaires discursifs. L'acte d'allocation est l'acte par lequel le LOCUTEUR s'adresse à un ALLOCUTAIRE.
- **assertion** l'assertion est un type de communication institué entre co-énonciateurs qui consiste à faire dépendre l'ÉNONCE du verbe locutoire fondamental dire: (Je te dis que) p. L'assertion est aussi un acte évaluatif de jugement.
- **cadre énonciatif** les éléments constitutifs du cadre énonciatif sont: les protagonistes du discours, les circonstances spatio-temporelles, les conditions générales de la production/ réception du message (canal, contexte socio-historique, contraintes de l'UNIVERS DU DISCOURS). La linguistique énonciative étudie les rapports qui s'instaurent entre l'ÉNONCE et le cadre énonciatif dans lequel il s'enracine. Dans le discours rapporté il existe deux cadres énonciatifs imbriqués.
- **déictique** les déictiques sont les unités linguistiques dont le fonctionnement (sélection et interprétation) implique une prise en considération du rôle des ACTANTS de l'ÉNONCE, de l'espace-temps du LOCUTEUR et éventuellement de celui de l'ALLOCUTAIRE (v. aussi REPERE). Ces éléments sont encore désignés par les

termes de «présentatifs» (parce qu'ils s'accompagnent quelquefois d'une opération d'ostention), ou d'«embrayeurs» (qui embraient le message sur la situation énonciative), ou encore de «signes indiciels». Les déictiques réfèrent à leur propre INSTANCE énonciative et forment un sous-ensemble d'unités énonciatives. Les déictiques se laissent diviser en plusieurs catégories suivant leur fonction communicative:

- la source énonciative (les pronoms des première et deuxième personnes, les possessifs des personnes du dialogue, les appellatifs du type papa, maman, tonton, etc., ainsi que des termes dont le sens ne se précise que par référence au sujet énonciateur: mon frère, ma sœur, etc.);
- le temps de l'ENONCIATION (des substituts adverbiaux tels que maintenant, aujourd'hui, hier, avant-hier, demain, après-demain, ce soir, le présent des verbes, etc.);
- le lieu de l'énonciation (des substituts spatiaux tels que ici, là-bas, etc.)

■ **deixis**

la deixis est un mode particulier d'actualisation des domaines spatial, temporel, personnel par rapport à la SITUATION ENONCIATIVE. Le terme de deixis est polysémique: il désigne à la fois l'acte de référence à l'espace-temps de l'ENONCIATION et l'ensemble des marques qui font référence à la situation: les DEICTIQUES (pronoms personnels, démonstratifs, adverbes de lieu, et de temps, système des temps verbaux, etc.). On distingue trois types essentiels de deixis: personnelle, spatiale, temporelle, les coordonnées déictiques fondamentales étant moi-ici-maintenant. A ces types viennent s'ajouter encore deux catégories dont l'existence n'est reconnue que par certains linguistes: la deixis notionnelle (B. POTTIER) et la deixis sociale (CH. J. FILLMORE). La deixis spatio-temporelle est étroitement liée au système des pronoms personnels et constitue le système des REPERES énonciatifs.

■ **délocuté**

ce terme désigne le non participant à la relation d'ALLOCUTION. Le non participant est représentable par un pronom de la troisième personne qui, à la différence des déictiques, a besoin de recevoir un contenu référentiel précis de détermination cotextuelle.

■ **destinataire**

(v. aussi ALLOCUTAIRE, ENONCIATAIRE). Dans la sémantique énonciative de O. Ducrot, l'ALLOCUTAIRE est distinct du DESTINATAIRE, qui désigne la personne à laquelle l'acte illocutionnaire est censé s'adresser.

■ **destinateur**

dans la théorie de la communication, ce terme est synonyme d'EMETTEUR et désigne la personne qui produit un ENONCE en conformité avec les règles du code et de la mise en discours.

■ **dispositif énonciatif**

ce terme désigne l'ensemble d'éléments extra- et intra-verbaux déterminés par les coordonnées énonciatives. On distingue un dispositif énonciatif extra-verbal constitué par la SITUATION D'ALLOCUTION, les caractéristiques des partenaires discursifs (ACTANTS), les conditions concrètes de la communication, et un dispositif énonciatif intra-verbal constitué par les ACTANTS de l'ENONCE, le verbe et les différents types de REPERES.

■ **distance**

ce concept permet d'appréhender le rapport que le SUJET ENONCIATIF veut établir entre lui et son ENONCE. Si la distance est minimale, le sujet d'énonciation tend à s'identifier au SUJET DE L'ENONCE, ce qui se manifeste par la présence explicite de marqueurs spécifiques; c'est la caractéristique essentielle des discours autobiographiques. Par contre, si la distance est maximale, le sujet d'énonciation tend à devenir un sujet universaliste, à s'identifier à d'autres sujets et le discours acquiert un caractère généralisant et objectivant; c'est le cas du discours didactique.

■ **émetteur** (ou instance émettrice). (v. aussi LOCUTEUR< DESTINATEUR< ENONCIATEUR) Ce terme désigne celui qui produit un énoncé (ou un texte), la source énonciative. Tout comme le RECEPTEUR, il se caractérise par des compétences linguistiques et paralinguistiques, idéologiques, culturelles, ainsi que par des déterminations psychiques. Tout émetteur est son propre récepteur, comme tout récepteur est un émetteur en puissance.

■ **énoncé** le terme d'«énoncé» est, comme la plupart des termes d'une discipline qui est en train de se constituer, surchargé de significations qui, souvent, varient avec l'orientation théorique et avec les étapes de développement de la théorie. Le sens du terme « énoncé » se délimite par une triple série d'oppositions:

• **Énoncé/vs/ énonciation**

Dans une première étape, « énoncé » s'opposait à ENONCIATION comme le terme « produit » s'oppose à « production », le fabriqué à la fabrication. « L'énonciation désigne, par opposition à l'énoncé, l'acte de production linguistique et non le résultat de cette production. » (B. POTTIER, 1973). Peu à peu, le sens du terme se précise: l'énoncé apparaît ainsi comme le résultat d'un ensemble d'OPERATIONS énonciatives et prédicatives. Dans une théorie énonciative intégrante comme celle de A. CULIOLI et de J.P. DESCLES, l'énoncé est conçu comme une unité composée par un schéma de LEXIS qui est repéré par rapport à une SITUATION énonciative qui dépend d'un LOCUTEUR et d'un REPERE temporel;

• **Énoncé/vs/ phrase**

L'énoncé n'est pas du même domaine que la phrase, qui est une unité analysée, abstraite, au moyen de laquelle le linguiste rend compte des relations distributionnelles. Les énoncés sont des « échantillons de parole » (J. LYONS, 1970) La phrase apparaît donc comme une entité théorique, un ensemble d'unités combinées selon les règles de la syntaxe, prises hors de toute situation de discours; ce que produit le locuteur, ce qu'entend un auditeur ce n'est pas une phrase, mais un énoncé particulier d'une phrase (O. DUCROT, 1980);

• **Énoncé /vs/ texte**

Pour certains linguistes, l'énoncé est une unité transphrastique: « toute partie du discours, tenue par une seule personne, avant et après laquelle il y a silence de la part de cette personne ». (Z.S.HARRIS). Ce terme est donc synonyme de ce que l'on désigne aujourd'hui par le terme "intervention". Il ne correspond donc pas obligatoirement à la phrase, il peut même être constitué de plusieurs phrases ou d'une phrase asyntaxique (phrase incomplète, tronquée, inorganisée). Pour d'autres linguistes, l'énoncé est un « segment discursif élémentaire » (J.S. ANSCOMBRE, O. DUCROT, 1978). Deux axes se trouvent ainsi impliqués dans la polysémie du mot « énoncé »: l'axe langue/parole et l'axe du rang (dimension de l'unité envisagée). Voici quelques unes des définitions proposées pour le terme « énoncé »:

Orientation	Énoncé
J. LYONS	échantillon de parole
B. POTTIER	produit de l'énonciation
Z.S. HARRIS	partie de discours tenue par une seule personne
J.S. ANSCOMBRE O. DUCROT	segment discursif élémentaire
A. CULIOLI J.P.DESCLÉS	résultat d'un ensemble d'opérations énonciatives et prédicatives; unité composée d'un schéma de lexis, repéré par rapport à une situation énonciative, à un locuteur, à un repère temporel et à un événement auquel l'énoncé réfère

- **énonciataire** c'est un architrain sémantique caractéristique des unités linguistiques marquant l'inscription de l'un des PARAMETRES énonciatifs: protagonistes, circonstances spatio-temporelles, conditions de la production / réception du message.
- **énonciateur** (v. aussi SUJET D'ENONCIATION). A la source de toute ENONCIATION il y a l'énonciateur, celui qui produit l'ENONCE. Tous les événements auxquels réfère l'énoncé sont repérés par rapport à cette source énonciative qu'est l'énonciateur.
- **énonciatif** v. ACTE ~ , DISPOSITIF ~ , FAIT ~ , PARAMETRE ~
- **énonciation** le sens du terme « énonciation » s'est constitué par des délimitations successives. Dans un premier temps, l'énonciation était définie comme un acte de parole individuel, considéré dans sa singularité, comme une prise en charge par le SUJET des virtualités de la langue. C'est la « mise en fonctionnement de la langue par un acte individuel d'utilisation ». (E. BENVENISTE, 1970). Cette définition procède d'une conception qui rejette l'analyse du discours, en ne faisant aucune place à la dimension sociale de l'activité langagière. Avec l'extension du domaine de la linguistique énonciative, une nouvelle optique s'impose et l'énonciation est conçue comme une structure non linguistique qui sous-tend la communication. L'objet de la recherche devient ainsi le rapport institué entre les instances sociales et l'activité langagière. L'énonciation est opposée à l'ENONCE comme la production s'oppose au produit, mais ces deux termes artificiellement opposés pour autant que l'acte de production ne peut être appréhendé qu'à travers le produit, se rapprochent considérablement. (C. KERBRAT- ORECCHIONI, 1980). Enonciation et énoncé représentent le même objet considéré sous deux angles différents: l'énonciation comme objet événement et l'énoncé comme objet fabriqué dans lequel le SUJET s'inscrit à tout moment, en inscrivant en même temps l'ENONCIATAIRE dans ce qu'il dit, puisque dès qu'il commence à parler il implante l'autre devant lui. L'énonciation est définie alors comme le surgissement du sujet dans son énoncé et elle peut être saisie à travers les traces (lieux d'inscription de la subjectivité) qu'elle laisse dans l'énoncé.
- **énonciative** v. INSTANCE ~ , OPERATION~
- **fait** énonciatif (v. aussi ENONCIATEME, SUBJECTIVEME). Les faits énonciatifs sont les traces linguistiques de la présence du LOCUTEUR dans son ENONCE, les lieux d'inscription de la subjectivité dans le langage. Parmi les faits énonciatifs on peut retenir la DEIXIS, la MODALITE, les relations intersubjectives de toutes sortes.
- **instance émettrice** (v. EMETTEUR). C'est la source énonciative.
- **instance énonciative** (ou instance du discours). C'est l'acte de parole par lequel le SUJET énonciateur actualise les virtualités de la langue en parole. Dans le discours rapporté on opère avec deux instances énonciatives: l'instance passée et la dernière instance énonciative (instance présente).
- **instance réceptrice** v. RECEPTEUR
- **lexis** dans la théorie énonciative de A. CULIOLI et de J.P. DESCLES, la lexis est un schéma relationnel élémentaire pris comme axiome, un modèle abstrait de la structure prédicative minimale, antérieure aux OPERATIONS ENONCIATIVES. Elle est définie comme le contenu d'une proposition non assertée sur laquelle porteront diverses opérations et à laquelle est associée une famille d'énoncés. Ce schéma vide

est instancié, c'est-à-dire rempli par des éléments lexicaux, qui seront ensuite soumis à des opérations de quantification, de qualification et d'assignation de temps-aspect-modalité.

- **linguistique énonciative** (ou de l'énonciation)

après une linguistique de la pensée (ou du JE) et une linguistique de la communication (ou du JE et du TU conçue comme un tête à tête idéal), la linguistique de l'énonciation se donne comme principal objectif l'analyse de la production et de la compréhension d'un ENONCE produit par un ENONCIATEUR face à un ENONCIATAIRE dans une situation déterminée. (J.P.DESCLE, 1974) L'énonciation a été longtemps exclue des préoccupations des linguistes en vertu du postulat de l'immanence du fait linguistique. Elle s'est constituée comme une discipline ayant son propre objet de recherche, son propre métalangage et une problématique spécifique à partir des années soixante. Dans un article programmatique publié dans la revue Langages en 1970, « L'appareil formel de l'énonciation », E. BENVENISTE a tracé une frontière entre l'emploi des formes de la langue et l'emploi de la langue. Les développements ultérieurs de la théorie de l'énonciation ont mis en évidence certaines limites des principes formulés par E. BENVENISTE, en premier lieu le fait que la linguistique énonciative y est conçue comme une sorte de prolongement de la linguistique de la langue et que l'énonciation apparaît comme un épiphénomène qui intervient d'une manière plus ou moins facultative. Les deux orientations majeures qui ont marqué l'évolution des études énonciatives se distinguent entre elles par l'extension accordée à l'objet de la recherche: l'inscription du sujet ou bien l'inscription de la situation dans toute sa complexité. Dans le premier cas, on parle de linguistique énonciative restreinte, le trait sémantique pertinent étant le SUBJECTIVEME; dans le second, de linguistique énonciative étendue, le trait pertinent étant l'ENONCIATEME (C. KERBRAT-ORECCHIONI, 1980). En prenant en compte les ACTANTS, la SITUATION, les circonstances spatio-temporelles de la production, les contraintes de l'UNIVERS DU DISCOURS, cette linguistique débouche sur l'analyse du discours. D'autres développements linguistiques se donnent pour objet la sémantique énonciative (O. DUCROT) ou la syntaxe énonciative dans une vision intégrante, conçue comme un système pragmatique-syntactique qui exclut le lexique et les déterminations affectives et sociales des participants discursifs (A. CULIOLI).

- **locuteur**

(v. DESTINATEUR, EMETTEUR, ENONCIATEUR). Dans certaines orientations théoriques, le locuteur est défini comme l'ENONCIATEUR de la dernière INSTANCE ENONCIATIVE. Dans un énoncé à la première personne et au présent de l'indicatif: Je dis, il y a identification du locuteur et de l'énonciateur, tandis que dans un énoncé rapporté Pierre a dit qu'il ne pourrait pas venir, il y a distinction entre le locuteur (source implicite: Je dis que) et l'énonciateur Pierre, source explicite d'un ACTE d'énonciation passé.

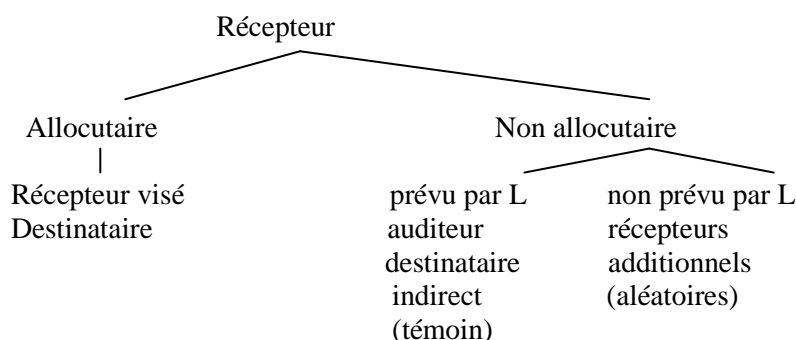
- **modalisation**

la modalisation est une catégorie énonciative qui désigne la prise en charge critique de son ENONCE par son propre ENONCIATEUR. La modalisation implique aussi l'explicitation des relations intersubjectives (modalités d'énonciation). On peut distinguer cinq fonctions modales: expliciter le rapport entre l'assertion et la réalité assertée, expliciter l'attitude de l'énonciateur à l'égard du fait (événement, état de choses) évoqué par l'énoncé, expliciter les relations interpersonnelles et transactionnelles de l'énonciateur avec le(s) ENONCIATAIRE(S), expliciter l'attitude de l'énonciateur à l'égard de la hiérarchie informationnelle des éléments constitutifs de l'énoncé (mise en topicalisation).

- **modalité**

c'est la manifestation linguistique des opérations de MODALISATION.

- **opération énonciative.** les opérations énonciatives de quantification, de qualification, d'assignation des catégories de temps- aspect – modalité forment avec les opérations prédicatives un ensemble qui se trouve à la base de la production de l'ENONCE.
- **paramètres énonciatifs** les paramètres propres à l'énonciation sont les SUJETS ENONCIATEURS, la SITUATION ENONCIATIVE, dont la source est l'ENONCIATEUR, les REPERES spatio-temporels de l'ENONCIATION, l'événement auquel réfère l'ENONCE.
- **récepteur** (ou instance réceptrice) (v.aussi ALLOCUTAIRE, DESTINATAIRE, ENONCIATAIRE). On appelle récepteur celui qui reçoit et interprète un message. Le récepteur se caractérise par un ensemble de compétences linguistiques et paralinguistiques (mimo-gestuelles), idéologiques, culturelles (encyclopédiques), ainsi que par des déterminations psychiques. L'instance réceptrice connaît plusieurs distinctions suivant que le récepteur est un destinataire visé ou non, prévu ou non par le LOCUTEUR (C. KERBRAT-ORECCHIONI, 1980):



Une autre distinction est fondée sur la capacité du récepteur de répondre ou sur sa présence / absence physique dans la situation de communication:

Contiguïté spatiale	présence	absence
Participation verbale		
Loquent	+ Echange oral quotidien	+ conversation téléphonique
Non loquent	+ Conférence magistrale	+ communication écrite

- **repère énonciatif** tout ENONCE se constitue à partir d'une SITUATION D'ENONCIATION qui comporte parmi ses catégories constitutives des repères spatio-temporels d'énonciation (le hic et nunc de l'énonciation).
- **situation d'énonciation** tout ENONCE est structuré par référence à une situation déterminée créée par l'ENONCIATEUR au moment où il parle. L'EMETTEUR et le RECEPTEUR font partie intégrante de la situation énonciative qui intègre aussi une partie du référent. Dans la théorie pragmatico-syntaxique de A. CULIOLI et de J.P. DESCLES, la situation est une variable d'énonciation. On y distingue trois types de situations: Sit₀ – origine énonciative; Sit₁ – situation de locution; Sit₂ – situation événementielle:
 (Je dis) Paul a dit qu'il t'avait écrit
 Sit₀ Sit₁ Sit₂
- **subjectivème** les subjectivèmes constituent une sous-catégorie d'ENONCIATEMES qui désignent le trait sémantique caractéristique des faits subjectifs, le surgissement (l'émergence) du SUJET dans son ENONCE. Il existe plusieurs catégories de subjectivèmes: affectifs, évaluatifs, modalisateurs, axiologiques.

- **sujet d'énonciation** (v. aussi ENONCIATEUR, LOCUTEUR). Le sujet d'énonciation est à la source de toute ENONCIATION. C'est une des composantes du DISPOSITIF énonciatif extra-verbal, s'opposant ainsi au sujet de l'énoncé, qui fait partie du dispositif énonciatif intra-verbal. Dans les énoncés à la première personne, il y a coïncidence entre le sujet d'énonciation et le sujet d'énoncé.
- **tension** ce concept exprime la relation qui s'établit entre le SUJET ENONCIATEUR et le RECEPTEUR par l'intermédiaire du discours. Le discours tendu essaie d'agir sur le DESTINATAIRE.
- **transparence / opacité** ce concept bipolaire évoque la présence ou l'effacement du SUJET ENONCIATEUR par rapport à son ENONCE et au RECEPTEUR. Si le discours est transparent, le récepteur s'identifie au sujet énonciateur – source du message – et il prend en compte l'énoncé; c'est le propre du discours didactique, des sentences, des proverbes, etc. A la différence du discours transparent (d'opacité minimale), le discours opaque implique un récepteur qui se substitue au sujet d'énonciation:il exige de la part du récepteur d'assumer sa propre subjectivité; c'est le cas du discours lyrique.
- **univers du discours** l'univers du discours intègre la situation de communication et les contraintes de genre (stylistico-thématiques). L'ENONCIATION est créatrice d'un univers de discours.